

## **1- Le service**

Le service « Haldex Remote Services » comprend tous les logiciels et outils utilisés par Haldex pour assister, former ou se connecter à l'ordinateur du client. Afin d'être en mesure de fournir le dit service, Haldex accorde temporairement au client la possibilité d'utiliser les licences dont Haldex a acquitté les droits. Haldex est en droit d'utiliser tous les logiciels dont il possède la licence. Pour établir une connexion, le client doit disposer des outils d'assistance « Haldex Remote services » ou TeamViewer QS V6.X, V7.X ou version supérieure ou TeamViewer V6.X, V7.X ou version supérieure.

## **2- Utilisateurs autorisés**

Le client fournira à Haldex les noms de toutes les personnes et les adresses IP de leurs ordinateurs qui sont donnés en accès aux techniciens d'Haldex.

Haldex fournira au client les noms de tous les techniciens qui ont accès à ses ordinateurs.

## **3- Responsabilité**

Comme le client peut suivre toutes les étapes et actions prises par le technicien, orienter le technicien et interrompre la connexion à tout moment, Haldex, le technicien et TeamViewer ne pourront donc pas être tenus pour responsable des dégâts occasionnés à l'ordinateur, aux logiciels et aux données du client. Haldex, le technicien et TeamViewer ne pourront également pas être tenus pour responsable de toute modification et changement de configuration et de la perte ou de la suppression des données de l'ordinateur du client.

En cas de négligence délibérée de la part d'Haldex, du technicien ou de TeamViewer, Haldex est responsable selon les dispositions de la législation en vigueur. Les mêmes dispositions s'appliquent en cas de violation et rupture des accords et obligations essentiels. Dans la mesure où la rupture du contrat est involontaire, la responsabilité d'Haldex sera limitée aux dommages typiquement prévisibles. La responsabilité d'Haldex concernant les dommages corporels et physiques ainsi que sa responsabilité en vertu de la Loi sur les dommages liés à ses produits ne sont pas affectées. Toute responsabilité qui n'est pas expressément prévue ci-dessus sera désavouée.

## **4- Tarif**

Les connexions réalisées dans le cadre du service « Haldex Remote Services » seront facturées par Haldex au tarif en vigueur. Le tarif de base est de 30 € à la connexion et inclut la gratuité des 10 premières minutes d'utilisation. Au-delà de ce temps, la minute supplémentaire est facturée 1,50 €.

La connexion et le temps passé ne seront pas facturés dans le cadre d'une intervention sous le couvert de la garantie Haldex.

## **5- Modification des conditions**

Haldex se réserve le droit de modifier les présentes conditions sans notification préalable. Tout changement de condition devient effectif dès sa publication. Toute utilisation du service « Haldex Remote Services » par le client après la publication de nouvelles conditions est considérée comme l'acceptation de ces conditions modifiées.

## **6- Acceptation de l'accord et de ses conditions**

En transmettant son ID de connexion et son mot de passe, le client confirme avoir lu et compris les présentes conditions. Cela constitue un accord d'engagement entre Haldex, le client et éventuellement une société tierce.